

## Calendrier 2016 des opérations de l'entretien professionnel :

	<b>BUREAUX GESTIONNAIRES</b>	<b>SERVICES DECONCENTRES</b>	
1 <sup>ère</sup> quinzaine de février	Répartition et transmission des dotations des marges d'évolution entre les directions.	Début des entretiens professionnels.	Propositions d'attribution des réductions/majorations et des valorisations/pénalisations par les évaluateurs et centralisation par chaque direction.  Préparation des réunions d'harmonisation
18 mars		<b>Date limite de tenu des entretiens professionnels et de transmission du compte-rendu à l'agent.</b>	
18 avril		Date limite de remise de la notification par l'évaluateur de l'attribution des réductions/majorations via EDEN-RH.	
4 mai		Date limite pour déposer un recours hiérarchique ou dans les <b>15 jours francs</b> à compter de la notification de l'attribution des réductions/majorations.	
20 mai		Date limite pour la notification via EDEN-RH de la réponse de l'autorité hiérarchique ou dans les <b>15 jours francs</b> à compter de la réception du recours hiérarchique.	
20 juin		Date limite de recours devant la CAPL ou la CAPN (recours de 1 <sup>er</sup> niveau) ou dans les <b>30 jours</b> à compter de la notification de la réponse au recours par l'autorité hiérarchique.	
1 <sup>er</sup> juillet		Date limite des réunions des CAPL.  Envoi des recours relevant de la CAPN en 1 <sup>er</sup> niveau.	
11 juillet		Date limite de notification via EDEN-RH à l'agent de la décision du directeur après CAPL.	
25 juillet		Date limite de recours de 2 <sup>ème</sup> niveau en CAPN ou dans les 15 jours à compter de la décision du directeur après CAPL.	
30 septembre		Saisie, par les chefs de service, dans EDEN RH, des fiches préparatoires à l'entretien professionnel de l'année 2017 pour les agents obtenant leur mutation ou promus en cours d'année.	
De mi septembre à mi décembre	Examen des recours en CAPN (1 <sup>er</sup> et 2 <sup>ème</sup> niveau)	Présentation du bilan de la campagne d'entretien de l'année 2016 aux CTL.	
15 décembre		Date limite de saisie des fiches préparatoires à l'entretien professionnel de l'année 2017.	

**NOTA : ce calendrier est susceptible de modifications en cours d'année**